



## **Le 22 Mars, en grève et dans la rue, contre la casse de la Fonction Publique et pour le progrès social !**

Malgré la forte mobilisation unitaire du 10 octobre 2017 dans la fonction publique, le gouvernement reste sourd aux légitimes revendications portées par les personnels. Les mesures annoncées, coupes budgétaires et suppressions massives de postes, font peser de graves menaces sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail déjà grandement dégradées des agents. Par ailleurs, non content de maintenir le gel du point d'indice, le jour de carence, la hausse de la CSG et des retenues pour pension qui entraînent une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, il entreprend une véritable casse du service public et de la fonction publique dans le cadre d'AP 2022 :

- un plan de départs volontaires pour accélérer les suppressions de postes
- le recours accru au non-titulariat et à la précarité
- le développement de la rémunération au mérite
- la suppression des CHSCT par fusion avec les CT
- la remise en cause des CAP nationales et de leurs compétences

Est également programmée une nouvelle réforme des retraites basée sur un système par points qui remettrait en cause la retraite par répartition et les régimes particuliers. Au MTES et au MCT, ministères contribuant en 2018 à hauteur de 80 % des suppressions de postes de l'État en amplification des baisses de moyens et d'effectifs depuis plusieurs années, AP 2022 se traduit déjà par des fermetures d'implantations territoriales, des suppressions et transferts de missions. D'autres projets de restructuration de services sont sur la table (agence nationale des routes, agence nationale de cohésion des territoires, « interministérialisation » de services, mutualisations renforcées, fusions ou éclatement d'établissements publics,...).

### **IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !**

Les nombreuses mobilisations des dernières semaines dans l'éducation, dans les EPHAD, dans les prisons, dans la filière sociale, dans les hôpitaux et les collectivités territoriales, à Air France, dans les sociétés d'autoroute, ainsi que dans nos ministères au sein du Cerema, de Météo-France et de l'IGN, attestent du mécontentement grandissant et de la volonté qui s'exprime de défendre et d'améliorer des services publics accessibles à toutes et tous et une fonction publique garante de l'intérêt général.

Pour :

- Une négociation salariale immédiate
- Le dégel de la valeur du point d'indice
- Le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle
- L'abrogation du jour de carence
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers
- La défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permet déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usagers.

**Le 22 Mars : actions, grève et manifestations !**